# L'Abeille de la Nouvelle-Orléans

Bureau, No 73 rue de Chartres.

NOUVELLE-ORLÉANS

MARDI 15 MAI 1883.


## Dentistes

**C. E. KELLS & M. VIET,**
CHIRURGIENS-DENTISTES

No 13 rue Dauphine immédiatement après la ... faisant l'angle de la rue du Canal.
Opérations de tout genre dans le ressort de leur art.
Pose de palais artificiels.

**G. P. MALONEY, D. D. S.,**
DENTISTE.
BUREAU ET RÉSIDENCE,
.........RUE DU CANAL.........150
près Baronne.
Dentiste du couvent des dames Ursulines.
Travaux dentaires de tous genres à des prix raisonnables.
Extraction de dents sans douleur.
Marchand de tous articles de dentiste aux prix de fabrique. 25 août—

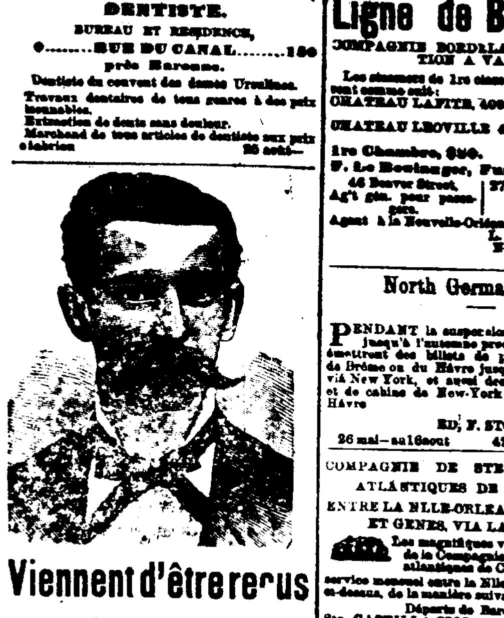

Viennent d'être reçus de France, DE BEAUX VERRES. meilleures qualités, Cristal de Roche.
Véritables verres-cailloux.
**E. CLAUDEL** Opticien,
rue du Canal, près Camp. —1r

Mme SONOMO, sage-femme, ... pour dames, 140 St Louis et 101 Bourgogne se recommande pour toutes les maladies de la ... et comme sage-femme. Elle promet une guérison assurée pour toutes les maladies, telles que douleur à la matrice, dentition difficile chez les enfants, les vers chez les femmes et les enfants, les plaies aux jambes. Chambres pour les dames sur le point d'accoucher, avec un bon traitement et à des prix en rapport avec le temps. Visible à toute heure. Exerçant en p... depuis 25 ans. elle se recommande au p... 16 fév — 1 an

## VAPEURS.

**MANDEVILLE et COVINGTON**
Vapeur de la Malle des Etats-Unis
**NEW CAMELIA.**
SERVICE D'ÉTÉ.
COMMENÇANT LE 1er MAI 1883.

Le vapeur partira de Milneburg, à l'arrivée des convois de la gare Pontchartrain, au pied de la rue des Champs-Elysées :

TRAINS.
Lundis et Jeudis, pour Mandeville.... Madisonville, Old Landing........1 p. m.
Mardi, Vendredi et Samedi, pour Mandeville et Madisonville, allant le samedi jusqu'à Old Landing........4 p. m.

EXCURSIONS :
Mercredis, pour Mandeville et Old Landing........8 a. m.
Dimanche, pour Mandeville et Old Landing........7 a. m.
Mercredis, pour Mandeville et Madisonville........6 p. m.
Dimanche, directement pour Madisonville........6 p. m.

RETOUR :
Laissera Madisonville lundis, mercredis, jeudis et samedis........5 a. m.
Laissera Old Landing mardis et vendredis........6 a. m.
Laissera Old Landing. Excursions du mercredi et dimanche........3 p. m.

L'eau et le temps le permettant.
PRIX DU TRAJET, aller ou retour, 50 cts
Prix de l'excursion, aller et retour, 50c
Moitié pour les enfants.
Le frêt est reçu journellement à la gare de frêt du chemin de fer de Louisville & Nashville, au pied de la rue Girod
W. G. COYLE, Agent, 33 rue Carondelet.
1 mai

**Paquebot de la malle, pour Vicksburg**
Départ les SAMEDIS, à 5 h. P. M.
Pour Vicksburg, Davis Bend, Natchez et tous les débarcadères intermédiaires.
Le bateau à vapeur
NATCHEZ,
T. P. Leathers, Capitaine,
J. F Muse, Commis.
Se reliant, à Vicksburg à la ligne Parisot pour les rivières Yazoo, Tallahatchie, et à la ligne Anchor pour Memphis, Cairo et St.-Louis.
Le capitaine se réserve le droit de passer tous les débarcadères qu'il jugera convenable.
Pour frêt ou passage, s'adresser à bord ou à
JOHN JAMNEY, 106 rue Commune.
On signe des connaissements pour les stations sur le Vicksburg, Shreveport and Pacific Railroad au même taux que les autres bateaux.
11 sept—

**BAYOU LAFOURCHE.**
Paquebot indépendant des Marchands et des Planteurs.
Partira le MARDI et le VENDREDI à 5 p. m.
Pour Laurel Valley, Thibodaux, Donaldsonville, et tous les points intermédiaires sur la côte et le Bayou Lafourche—Le A1 bateau
PENINAH.
S B Bell, capitaine. J. P. McElroy, Geo. Madere et J. W. Lagrone, commis.
partira comme ci-dessus. Pour frêt ou passage s'adresser à bord ou à
GEO. D HITE, 142 rue Gravier.
H. M. GREATHOUSE, 104 rue Commune.
N. B.—Le Peninah prendra du frêt sur la côte entre la Nouvelle-Orléans et Donaldsonville à moitié prix, excepté briques, bois, machines et bestiaux, pour lesquels des contrats spéciaux seront établis par les agents. 11mars—sa26

## VAPEURS

**COMPAGNIE GENERALE TRANSATLANTIQUE**
ENTRE NEW-YORK ET LE HAVRE.
Les magnifiques navires de cette ligne favorite sur le continent (cabines pourvues de ...) partiront de la jetée n. 42 de la rivière du Nord, au pied de Morton street, comme suit:
LABRADOR, Collier, mercredi, 2 mai.
AMERIQUE, Santelli, mercredi, 9 mai.
CANADA, Frangeul, mercredi 16 mai.
NORMANDIE (nouveau) Servan, mercredi 23mai
Prix du passage pour le Havre. Première cabine (vin compris)...$80 et $100
Deuxième classe...$60
BILLETS ALLER ET RETOUR A PRIX RÉDUITS.
Entrepont, $26, avec aménagement supérieur, comprenant vin, literie et ustensiles.
Pour fret et passage, s'adresser à
AD. SCHREIBER, 3½ rue Carondelet.

**Ligne de Bordeaux.**
COMPAGNIE BORDELAISE DE NAVIGATION A VAPEUR.
Les steamers de 1re classe de cette ligne partiront comme suit:
CHATEAU LAFITE, 4000 Tonneaux (neuf) le 25 avril.
CHATEAU LEOVILLE 4000 Tonneaux (neuf) le 29 mai
1re Chambre, $80. Entrepont $25
F. Le Boulanger, Funch, Edye & Co.,
46 Beaver Street, Ag't gén. pour passage. | 27 South William St.) Agents généraux.
Agent à la Nouvelle-Orléans,
L. A. FOURNIER, No 163 rue Gravier. 1er aout—1an

**North German Lloyd.**
PENDANT la suspension de la ligne directe, jusqu'à l'automne prochain, les soussignés émettront des billets de passage d'entrepont, de Brême ou du Hâvre jusqu'à la Nlle-Orléans, via New York, et aussi des billets d'entrepont et de cabine de New-York pour Brême ou le Hâvre
ED. F. STOCKMEYER & Cie,
26 mai—sa16aout 42 rue de l'Union.

**COMPAGNIE DE STEAMERS TRANSATLANTIQUES DE CATALOGNE**
ENTRE LA NLLE-ORLEANS, BARCELONE ET GENES, VIA LA HAVANE.
Les magnifiques vapeurs de 1re classe de la Compagnie de steamers transatlantiques de Catalogne, feront un service mensuel entre la Nlle-Orléans et les ports ci-dessus, de la manière suivante:
Départs de Barcelone:
Str. CASTILLA, 2300 tonneaux, vers le 15 mars
Str. JOSE BARO, 1600 tonneaux, vers le 15 avril
Str. SANTIAGO, 1760 tonneaux, vers le 15 fév
Pour Valencia, Malaga, Cadix, Santa Cruz de Ténérife, Puerto Rico, la Havane et la Nouvelle-Orléans.
Départs de la Nlle-Orléans.
Str. SANTIAGO, 1760 tonneaux, vers le 18 mars
Str. CASTILLA, 2,300 tonneaux, vers le 18 avril
Str. JOSE BARO, 1600 tonneaux, vers le 15 fév
Ils feront ensuite successivement des voyages mensuels.
La compagnie se réserve le droit de changer la route des steamers, ou de toucher à d'autres ports en Espagne pour y débarquer des passagers.
Le magnifique steamer à passagers SANTIAGO, capitaine Riberas, partira pour la Havane, Barcelone & Gênes le ou vers le 20 mars prochain.
Pour de plus amples informations, s'adresser, à G. CORRAL & CO., Agents, 57 rue de la Douane, N. O.
27 août—9 m

**LIGNE ANCHOR**
—DE LA—
Méditerranée à la Nlle-Orléans,
Le beau vapeur
de la ligne Anchor, partira de la Méditerranée à destination de la Nouvelle-Orléans à la fin de ce mois. Les dates de ses départs sont: de Gênes, le —; de Naples, le —; de Palerme, le — courants. Il fera escale à Malaga s'il y trouve du fret.
Les importateurs feront bien de transmettre par le câble, sans délai, leurs ordres à leurs correspondants.
Un autre vapeur de la ligne suivra celui-ci peu de temps après.
Pour de plus amples renseignements, s'adresser à
MM. FORSTALL, CLAYTON & CO. 172 rue de la Commune.
16sept—

**LIGNE CROMWELL.**
POUR NEW-YORK DIRECTEMENT.
Partant MERCREDI 16 mai, à 8
Cette ligne se compose des steamers suivants—
KNICKERBOCKER, HUDSON, LOUISIANA, NEW ORLEANS.
Le steamer
LOUISIANA, Capt. Gager
Partira de son quai, au pied de la rue Toulouse
ASSURANCE PAR CETTE LIGNE 1/2 P. 0/0
Passage -Cabine........$40
Entrepont........$20
Cette ligne prend du fret et donne des connaissements pour Liverpool, Brême et le Havre.
Pour fret ou passage s'adresser à
ALFRED MOULTON & CO
4 mai—1an Rue Carondelet No 41.

ANT. CARRIERE
E. CARRIERE, CHAS. J. CARRIERE
**A. Carrière & Sons**
Négociants-Commissionnaires,
No 139 rue Gravier.
Avances libérales sur consignations à nos amis de Londres, Liverpool, le Havre et Bordeaux.
10 mars

**Compagnie d'Assurances du Croissant.**
(CRESCENT INSURANCE)
67 et 69, rue du Camp
NOUVELLE-ORLEANS.
Organisée comme compagnie mutuelle en 1849 —Réorganisée comme compagnie d'actionnaires en 1880.
CAPITAL EN ARGENT...$600.000
A payé pour des pertes plus de NEUF MILLIONS de piastres depuis 1849.
Polices d'assurances annuelles et à échéances fixées de gré à gré, émises contre des risques d'incendie.
W. R. LYMAN........Président.
CHAS. H. DOLSEN........Vice-Président
CHAS. E. RICE........Secrétaire.
Directeurs
Samuel H. Kennedy, Paul E. Mortimer,
Victor Meyer, Joseph Bowling,
W. B. Conger, S. Hernsheim,
George W. Sentell, Edward Malle,
A. M. Moulton, J. J. Reiss,
Charles Newman, Louis Prados,
U. Marinoni, Harry L. Flash,
Lucien Delery, A. H. Sieward,
Charles H. Dolsen, Sigmund Katz,
Reuben G. Bush, N. D. Wallace,
John Calder, R. F. W. Bachman,
S. C. Coulon, Wm Garig,
W. A. Phelps, John D. Fisher,
M. Gillis, A. Rosenfeld,
Wm. R. Lyman, C. K. David.
Voir nos agents dans la Louisiane, le Texas, le Mississippi et l'Arkansas
10jul82—1an vgs

**C. F. CARUTHERS & Cie**
No 27
Rue Carondelet, "Kenner Block,"
Marchands au Détail,
de VINS fins, de LIQUEURS et de CIGARES, de première qualité.
BUVETTE dans L'ETABLISSEMENT.
30 nov—6m

## CHEMINS DE FER.

**NLLE-ORLEANS ET TEXAS**
**Star and Crescent Route.**
**VOIE FERRÉE**
—COMPOSÉE DE—
Morgan's Louisiana and Texas Railroad, Louisiana Western Railroad, Texas and New Orleans Railroad
Départ:
Nouvelle-Orléans pour Alexandrie.. 8 A. M.
Nouvelle-Orléans pour Houston...... 12 M.
Alexandrie pour la Nouvelle-Orléans 4:52 A. M.
Houston pour la Nouvelle-Orléans...10:30 P. M.
Arrivée
A la Nlle-Orléans d'Alexandrie...... 5:40 P. M.
A la Nlle Orléans de Houston........ 4:25 P. M.
A Houston de la Nlle-Orléans........ 6:45 P. M.
A Alexandrie de la Nlle-Orléans..... 8:12 P. M.
Sleepers entre la Nlle-Orléans et Houston.
Jonctions à Houston avec tous les chemins de fer. Durée du voyage à Galveston par cette voie, 26 HEURES. Billets à vendre et places dans les sleeping-cars à retenir tous les jours au bureau, au coin des rues Magazine et Natchez.
A. C. HUTCHINSON, Président.
J. G. SCHRIEVER, Traffic manager. 17mai—1an

**Chemin de Fer Pontchartrain.**
Heures de départ et d'arrivée, Milneburg.
A partir de DIMANCHE, 29 avril, les trains partiront comme suit:

| DE MILNEBURG. | DE LA VILLE. |
|---|---|
| Les dimanches seulement | Les dimanches seulement |
| 4:30.....a. m. | 5 00.....a. m. |
| Tous les jours | Tous les jours |
| 5:30.....a. m. | 7:00.....a. m. |
| 7:30.....a. m. | 8:00.....a. m. |
| 8:45.....a. m. | 9:30.....a. m. |
| 10:00.....a. m. | 11:00.....a. m. |
| 11:30.....a. m. | 1:00.....p. m. |
| 2:00.....p. m. | 2:00.....p. m. |
| 2:30.....p. m. | 2:30.....p. m. |
| 3:10.....p. m. | 3:10.....p. m. |
| 4:00.....p. m. | 4:00.....p. m. |
| 4:30.....p. m. | 4:30.....p. m. |
| 5:00.....p. m. | 5:00.....p. m. |
| 5:30.....p. m. | 5:30.....p. m. |
| 6:00.....p. m. | 6:00.....p. m. |
| 6:30.....p. m. | 6:30.....p. m. |
| 7:00.....p. m. | 7:00.....p. m. |
| 7:30.....p. m. | 7:30.....p. m. |
| 8:00.....p. m. | 8:00.....p. m. |
| 8:30.....p. m. | 8:30.....p. m. |
| 9:30.....p. m. | 10:00.....p. m. |

Les trains partiront de la gare des Champs-Elysées.
Les heures sont celles de la ville.
J. T. HARAHAN, Président.
29 avril—

**LOUISVILLE AND NASHVILLE RAILROAD.**
Shortest and Quickest Route to all Eastern Cities.
THROUGH WITHOUT CHANGE TO NASHVILLE, LOUISVILLE, MONTGOMERY, CINCINNATI, ST. LOUIS, ATLANTA, LYNCHBURG AND WASHINGTON, IN SLEEPING COACHES.
ENTIRE TRAINS THROUGH FROM NEW-ORLEANS TO LOUISVILLE.

| | Leave. | Arrive. |
|---|---|---|
| Express | 8:22 a. m. | 9:57 p.m. |
| Coast accommodation | 3:27 p. m. | 9:02 a. m. |
| Fast Mail | 6:12 p. m. | 9:32 a. m. |
| Sunday Excursion | 7:15 a. m. | 9:12 a. m. |

ONLY ONE CHANGE OF CARS TO NORTHERN AND EASTERN CITIES.
Drawing Room Cars attached to Coast train. Fare 25 cts each way.
Ticket office, corner St Charles and Common streets, J. H. SMITH, Ticket Agent, where Sleeping Car accommodations may be secured in advance.
From New-Orleans to Bladen Springs and return $14 55.
JOHN KILKENY, Asst. Gen. Pass. Ag't.
J. H. SMITH, Ticket Agent,
J. T. HARAHAN, Superintendent,
12 mai—

**LOUISVILLE AND NASHVILLE RAILROAD.**
La route la plus courte et la plus rapide à toutes les villes de l'Est.
ALLANT SANS CHANGEMENT JUSQU'A NASHVILLE LOUISVILLE, MONTGOMERY, CINCINNATI, ST. LOUIS, ATLANTA, LYNCHBURG, ET WASHINGTON EN CHARS DORTOIRS.
TRAINS COMPLETS DE LA NOUVELLE-ORLEANS A LOUISVILLE

| | Départ. | Arrivée. |
|---|---|---|
| Express | 8:22 a. m. | 9:57 p. m. |
| Côte accommodation | 3:27 p. m. | 9:02 a. m. |
| Malle rapide | 6.12 p. m. | 9:32 a. m. |
| Excursion du dimanche | 7:15 a. m. | 9:12 a. m. |

UN SEUL CHANGEMENT DE CARS JUSQU'AUX VILLES DU NORD ET DE L'EST.
Des wagons de chasseurs sont ajoutés au train. Des chars-salons seront ajoutés aux trains d'agrément. Prix 25 cts par voyage.
Bureau des billets, coin St Charles et Commune, J. W. SMITH, agent de tickets, où l'on peut s'assurer d'avance des places dans les sleeping cars.
De la Nlle-Orléans à Bladen Springs, aller et retour $14 55.
JOHN KILKENY, assistant-agent-général pour les passagers.
J. H. SMITH, Agent pour les billets,
J. T. HARAHAN, Surintendant.
12 mai—

**Route du Sud pour la Californie**
**Le Chemin de Fer du Texas et du Pacifique**
EST MAINTENANT OUVERT AU COMMERCE.
C'EST la ligne directe de la NOUVELLE-ORLEANS au NORD, à l'EST, à l'OUEST et au CENTRE, du TEXAS, et à tous les points de l'Arizona, le Vieux et le Nouveau-Mexique et la Californie.
L'express pour la Californie part de la Nouvelle-Orléans part de la gare de Morgan, au pied de la rue Esplanade à 8 heures du matin.
Des Chars dortoir-Pullman sont attachés à ce train de Cheneyville à San Francisco.
Le convoi d'agrément de Baton Rouge part de la Nouvelle-Orléans à 3 heures de l'après-midi et s'arrête à toutes les habitations.
L'express direct arrive à la Nouvelle-Orléans, au pied de la rue Esplanade, via la ligne de Morgan, à 5 heures 40 de l'après-midi.
Le convoi d'agrément de Baton Rouge arrive à la Nouvelle-Orléans à 11 heures 40 minutes du matin.
Les passagers pour Baton Rouge peuvent prendre l'un ou l'autre de ces deux trains.
Pour l'achat des billets ou des renseignements de toute nature, s'adresser au No 47 de la rue St-Charles, coin Gravier; ou à la gare à l'extrémité de la rue Thalia.
A. S. GRAHAM, Agent au Dépôt des Billets.
B. W. McCULLOUGH, Aide agent gén. des passagers, Marshall, Tex.
A. C. TOWNSEND, Agent Général au Dépôt des Passagers, St Louis, Mo.
H. M. HOXIE, 3e Vice-président, St Louis, Mo.
31oct—

**B. Perez,**
Médecin et Chirurgien,
D'une expérience de 25 années dans le traitement et la guérison de tous les maux des ORGANES GENITO-URINAIRES et des maux provenant soit des NERFS, soit d'une DÉBILITÉ PHYSIQUE, causée par l'âge ou des abus prématurés. Maladies chroniques traitées avec succès. La maladie de Bright, la gravelle, le catarrhe de la vessie, les écoulements, la spermatorrhée et tous les désordres d'une NATURE PRIVÉE, traitée sans l'usage du mercure, ni d'aucune drogue nuisible. Guérisons garanties. Le rétrécissement de l'urètre guéri par un simple mécanisme, sans douleur. Les maladies de femmes et irrégularités de l'organisme guéries promptement. Le "Female Regulating Elixir" du Dr. PEREZ ne s'obtient qu'à son bureau.
No 6 rue South Rampart.
29 mars—83—1 an

[illegible] des Fair Grounds
[illegible] de départ: rue du Canal [illegible] Parcours: (cars verts) [illegible] Dauphine, Dauphine jusqu'à [illegible] jusqu'à Broad, Broad [illegible] de là à la station d'arrivée [illegible] suivent la même route [illegible] de tourner dans la rue Broad [illegible] la rue Dumaine jusqu'au Bayou St-Jean, longent les bords du Bayou jusqu'à la Grande Route St-Jean, d'où [illegible] à la station [illegible] devant la porte des Fair Grounds, qui fait face à la rue [illegible]. Le retour s'opère par la Route Gentilly, la rue Broad, la rue St-Pierre, et principalement par la rue [illegible] jusqu'à la rue du Canal.

## CHEMINS DE FER

**Grande Route de Jackson.**
Chicago, Illinois Central R. R. Co.
LIGNE "STANDARD GAUGE" ENTRE NORD ET LE SUD.
L'UNIQUE LIGNE faisant usage DES WAGONS-DORTOIRS PULLMAN de la NLLE-ORLEANS JUSQU'A CINCINNATI, ST. LOUIS ET CHICAGO, sans changement de trucks.
UN CHANGEMENT SEULEMENT JUSQU'A NEW YORK ET LES VILLES de L'EST
L'UNIQUE ROUTE DIRECTE pour ST LOUIS, CHICAGO et TOUS LES POINTS DU NORD ET DE L'OUEST. Plusieurs milles plus courte et plusieurs heures plus rapide que les autres lignes.
A partir de dimanche, 8 avril 1883.
DOUBLE TRAINS QUOTIDIENS qui partent et arrivent à la gare de la rue Calliope comme suit:

| DEPART | ARRIVEE |
|---|---|
| Express No 2. 7 30 A. M | Express No 2 7:00 A. M. |
| Express No 3. 5:30 P. M | Expr No 3. 10:45 A. M. |

Nos 1, 2, 3 et 4 partent tous les jours.
Bureau des Billets, 22 rue du Camp, coin Commune.
A. D. SHELDON, Agent de Tickets.
J. W. COLEMAN, Asst. Agent Gén. des Pass
C. M. SHEAFE, Surintendant.

**Great Jackson Route.**
Chicago, Illinois Cent. R. R. Co.
The Standard gauge trunk line between the North and the South.
The ONLY LINE running PULLMAN PALACE SLEEPING CARS THROUGH from NEW ORLEANS TO CINCINNATI, ST. LOUIS AND CHICAGO, WITHOUT CHANGE of trucks.
ONLY ONE CHANGE TO NEW YORK AND EASTERN CITIES.
The ONLY DIRECT ROUTE to ST. LOUIS, CHICAGO, and ALL POINTS NORTH AND WEST. Many miles shorter, and many hours quicker than any other line.
On and after Sunday, April 8th 1883:
DOUBLE DAILY TRAINS leave and arrive at Calliope Street Depot, as follows:

| LEAVE | ARRIVE |
|---|---|
| Express No 2. 7:30 A. M | Express No2. 7:00 A. M |
| Mail No 3....5:30 P. M | Express No3 10:45 A. M |

Nos 1, 2, 3 and 4 run daily.
Ticket office, 22 Camp street, corner Common.
A. D. SHELDON Ticket Agent.
J. W. COLEMAN, Asst. Gen. Pass. Agent.
C. M SHEAFE, Superintendent.

**Southern California Route.**
**The Texas and Pacific Railway.**
NOW OPEN FOR BUSINESS.
Is the direct line from NEW ORLEANS to NORTHERN, EASTERN, WESTERN AND CENTRAL TEXAS, and all points in Arizona, Old and New Mexico and CALIFORNIA.
California express leaves New Orleans from Morgans Depot, foot of Esplanade street, at 8 A. M. Pullman Palace Sleeping cars on this train from Cheneyville to San Francisco.
Baton Rouge accommodation leaves New Orleans at 3 P. M. and stops at all plantations.
Through express arrives at New Orleans at the foot of Esplanade street via Morgan Line, at 5:40 P. M.
Baton Rouge accommodation arrives at New Orleans at 11:40 A. M.
Passengers for Baton Rouge can take either of these two trains.
For tickets or information apply at 47 St Charles street, corner of Gravier street, or depot foot of Thalia street.
A. S. GRAHAM, Ticket Agent,
B. W. McCULLOUGH, Ass't Gen. Passenger Agent, Marshall, Tex.
F. CHANDLER, General Passenger Agent, St Louis, Mo
H. M. HOXIE, Third Vice President, St Louis, Mo.
2 déc—

**CHEMIN DE FER DE LA NOUVELLE-ORLEANS, MOBILE ET ST LOUIS.**
VOIE DIRECTE, ANCIENNE ET SURE des chemins de fer de la Mobile, de l'Ohio et des Iron Mountains. C'est positivement la seule route sur laquelle il y ait des Chars-dortoirs, palais de Pullman, de la Nlle-Orléans, et faisant des jonctions à la gare de l'Union à St-Louis avec les trains venant de la Nouvelle-Orléans.
Des jonctions sont faites à la gare Union de St Louis par les trains allant directement à Omaha, Milwaukee, Burlington, San Francisco, Detroit St Paul, Kansas City, Denver, Chicago, Rock Island, Minneapolis et aux Célèbres lieux de plaisance d'été du Michigan, Iowa, Wisconsin, Minnesota et à tous les points du grand Nord-Est.
Les trains de la côte du chemin de fer de Louisville et Nashville, nommé maintenant l'Express de St Louis, est prolongé pour courir jusqu'à Mobile, tout exprès dans le but de faire jonction avec les trains de la Mobile, de l'Ohio et des Iron Mountains, garantissant ainsi aux passagers certaines jonctions avec les trains allant à et venant de St-Louis, la Nouvelle-Orléans et de tous les points de l'Ouest.
Pour des mappes, des tableaux de départ et des informations spéciales, s'adresser en personne ou par lettre à R. W. GILLESPIE, agent-général du département des passagers du Sud, bureau du chemin de fer de la Mobile coin des rues St Charles et Commune Nlle-Orléans.
R. W. GILLESPIE, Agent-Général au Sud, Nlle-Orléans, Lee.
J. C. WALLER, Agent-Général du dépôt des passagers Mobile Ala.
14fév—1an

**THE MERCHANTS' MUTUAL INSURANCE COMPANY OF NEW ORLEANS.**
104........Canal street........104
28th ANNUAL STATEMENT.
In conformity with the requirements of their charter, the company publish the following statement:
Premiums received during the year ending May 31, 1882 including unearned premiums of the previous year, on—
Fire risks........$361,970 34
Marine risks........27,992 33
Rivers risks........18,567 02
Total premiums........$308,530 69
Less unearned premiums........76,547 00
Net earned premiums May 31 1882........$231,983 69
Losses paid, on—
Fire risks........$63,202 09
Marine risks........7,711 06
River risks........7,893 06
Taxes and expenses, less interests........13,126 78
Reinsurances and returns premiums........19,103 16
........$111,036 17
$120,947 5
Less judgments paid on all outstanding claims........19,436 76
Profit........$101,510 76
Company has the following assets:
Real estate........$252,676
1442 shares New Orleans Water Works Company, 47........67,734
Bank, Railroad and other stocks........66,285 67
Notes secured by mortgage and pledges........151,761 27
Bills receivable........64,170 58
Premiums in course of collection........32,652 0
Assurance stocks........1,950 00
Stock of Vallette Dry Dock Co........10,400 00
Stock of Levee Steam Cotton Press........1,680 0
Judgment on mortgage notes........4,335 0
Cash on hand........51,542
$705,187
The above statement is a just, true and correct transcript from the books of the company.
PAUL FOURCHY, President.
G. W. NOTT, Secretary.
STATE OF LOUISIANA, Parish of Orleans, City of New Orleans,
Sworn to and subscribed before me the 12th day of June, 1882
JAMES FAHEY, Notary Public.
At a meeting of the Board of Directors held on the 12th day of June, 1882, it was resolved that in addition to the interest dividend of Ten Per Cent already paid to the stockholders, a further dividend of TWENTY-FIVE PER CENT on the net earned participating premiums for the year ending May 31, 1882, be paid on the third Monday of July next.
—DIRECTORS—
P. MASPERO, JNO. H. LALLANDE
M. W. SMITH, J. J. FERNANDEZ,
D. FATJO, PAUL FOURCHY,
EDWARD TOBY, CHAS. LAFITTE,
JOHN GEDDES, D. A. CHAFFRAIX,
S. W. TAYLOR.

**EDWARDS & HAUBTMAN.**
Successeurs de DAN'L & JAS. D. EDWARDS,
22, 24, 26, 28 rue Front, et 21 à 31 rue Delta,
Nouvelle-Orléans.

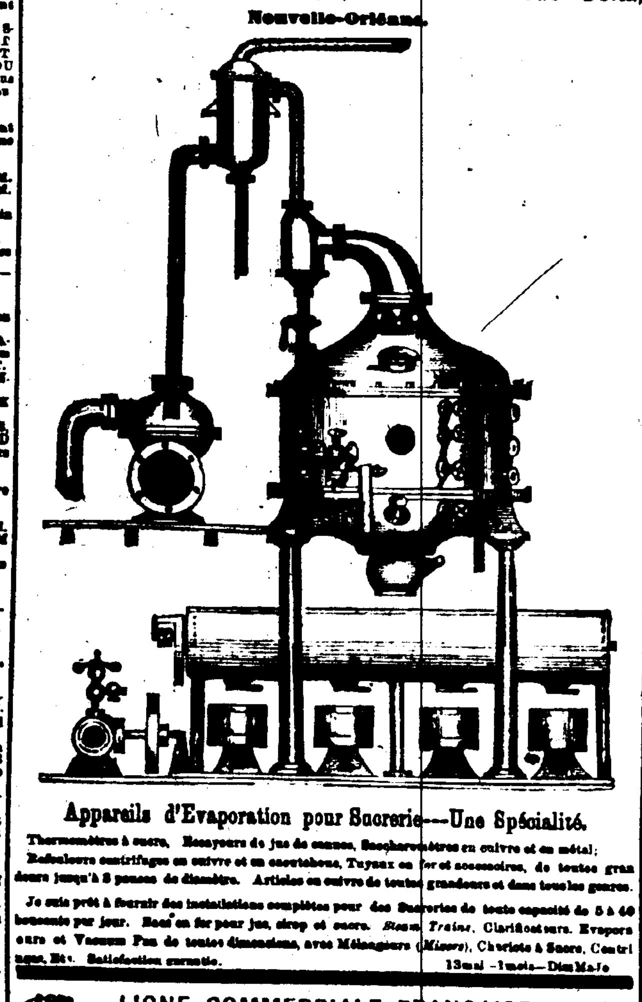

Appareils d'Evaporation pour Sucrerie—Une Spécialité.
Thermomètres à sucre, Essayeurs de jus de cannes, Saccharomètres en cuivre et en métal; Refouleurs centrifuges en cuivre et en caoutchouc, Tuyaux en fer et accessoires, de toutes grandeurs jusqu'à 8 pouces de diamètre. Articles en cuivre de toutes grandeurs et dans tous les genres.
Je suis prêt à fournir des installations complètes pour des Sucreries de toute capacité de 5 à 40 boucauts par jour. Bacs en fer pour jus, sirop et sucre. Steam Trains, Clarificateurs. Evaporateurs et Vacuum Pan de toutes dimensions, avec Mélangeurs (Mixers), Chariots à Sucre, Centrifuges, Etc. Satisfaction garantie. 13mai—1mois—DimMaJe

**LIGNE COMMERCIALE FRANÇAISE**
ENTRE LE HAVRE, ANVERS, BORDEAUX ET LA NLLE-ORLEANS.
FLOTTE DE LA COMPAGNIE:
Dupuy-de-Lôme........3,578 Tx. | Rouen........3,578 Tx
Paris........3,578 Tx. | Bordeaux........3,578 Tx
Hâvre........3,578 Tx. | Marseille........3,578 Tx
Nantes........3,578 Tx.
Le nouveau Steamship PARIS partira pour le Hâvre vers le 1er juin et sera suivi par le MARSEILLE vers le 1er juillet 1883.
Billets de passage (entrepont) de la Nouvelle-Orléans au Hâvre, $40,
Billets d'aller et retour (entrepont), valables pendant six mois, $65.
Ordres pour billets de passage (entrepont) du Hâvre à la Nouvelle-Orléans, $30, payable d'avance.
Enfants au-dessous de 12 ans, moitié prix.
A ces prix la Compagnie fournira aux passagers une bonne nourriture (avec vin ou café), lit, couvertures, etc., et les ustensiles pour les repas.
Les vapeurs de la ligne sont tous neufs, et sont construits d'une manière à assurer aux voyageurs la plus grande sûreté avec tout le confort possible
Le Steamship MARSEILLE partira du Hâvre vers le 18 mai, d'Anvers le 24 mai et de Bordeaux vers le 1er juin. Le Steamship DUPUY-DE-LOME suivra, partant du Hâvre vers le 18 juin, d'Anvers le 25 juin et de Bordeaux le 1er juillet.
La Compagnie se réserve le droit de changer les dates des départs, et de remplacer ses vapeurs par d'autres.
Pour achats de billets, etc., s'adresser à
13 avril FORSTALL, CLAYTON & CO. 173 rue Commune.

**Photographie Artistique.**
**Galerie de Photographie et de bel Art**
—DE—
**WASHBURN,**
109 RUE DU CANAL - - NOUVELLE-ORLÉANS.
Le plus grand établissement au Sud. Perfection dans tous les départements. Tous les portraits comme de l'art, faits, depuis le plus petit portrait médaillon jusqu'à grandeur d'homme, à l'huile, à l'encre de Chine, au crayon et aux couleurs à l'eau.
Nous faisons une spécialité de copier et de grandir des portraits petits ou passés, et de préserver la ressemblance avec fidélité. Il sera répondu promptement par la Poste aux ordres transmis ou aux informations demandées par la malle.
Nous ne faisons que des travaux supérieurs. Nos prix sont raisonnables. Nous invitons cordialement le public à venir visiter notre galerie—visite qui n'obligera à rien.
Etabli en 1845. WASHBURN, Artiste-Photographe.
3 mu—

**FRANTZ & OPITZ,**
Coin des rues Royale et Bienville
Horlogers, Joailliers et Marchands de Montres
WALTHAM ET SUISSES.
Nous offrons aussi un assortiment choisi avec soin de Montres, Pendules françaises et américaines, de Diamants, de Bijouterie fine, d'Argenterie en argent massif et plaqué, des Ciseaux pour les dames, etc., etc.
Réparations de Pendules, de Montres et de Bijouterie.
Tous articles de Bijouterie faits sur commande. Diamants remontés selon les derniers genres.
N. B.—Il n'y a pas dans le magasin d'articles dorés ni d'articles de qualité inférieure.
Célèbres Lorgnons d'Opéra de Lemaire.
1er sept—1an

**PHARMACIE DUCONGE.**
30........RUE DE CHARTRES........30
NOUVELLE-ORLEANS.
**A. CARROUCHÉ**
SUCCESSEUR.
LES personnes de la ville et de la campagne trouveront à cette ancienne pharmacie, si favorablement connue, un assortiment complet de: MÉDICAMENTS PATENTÉS, FRANÇAIS, ANGLAIS et AMÉRICAINS, ainsi que des DROGUES, PRODUITS CHIMIQUES, PEINTURES, PARFUMERIES, en un mot, tout ce qu'a généralement un établissement de premier ordre. M. Carrouché reçoit directement de Paris tous les médicaments patentés dont nous donnerons chaque jour l'énumération complète dans une autre colonne. La maison sollicite des ordres de la campagne et garantit de les remplir avec soins et célérité.
Dépôt du Sirop pectoral balsamique de Duconge.
Agence pour la vente du Wilson's Dysentery Remedy. 1er sept 82—1an

**BUREAU DE PRETS.**
**OTTO SCHWANER,**
17........RUE BARONNE........17
ENTRE CANAL ET COMMUNE.
Près de la SALLE GRUNEWALD.

**BODLEY BROTHERS**
ONT l'assortiment le plus complet de wagons à cannes, charrettes à cannes à 2 et 4 mulets charrettes à bœufs, &c. pour logs, wagons à coton, charrettes à bagasse, charrettes pour fermes, charrettes à riz, petites charrettes de toutes dimensions, rais, jantes, brancards, colliers de chevaux, matériaux pour voiture, graisse pour essieux, moyeux. Nous appelons l'attention sur nos essieux durcis, nos moyeux forgés à froid et tous les ferments extra destinés à nos charrettes et wagons, lesquels sont fabriqués dans nos propres usines, à Wheeling, W. Va., avec des matériaux supérieurs et par de très habiles ouvriers. Nous garantissons tout, ne craignons aucune concurrence et répondons aux plus fortes demandes.
Dépôt 61 rue Carondelet

**MaraisStreetSteam Brewery**
**H. F. STURCKEN,**
80, 82, 84 et 86 RUE MARAIS,
Entre Conti et St.-Louis.
1er fév—83,1 an.DMJ


On peut toujours se procurer l'Abeille chez
H. Billard, libraire, coin Bienville et Chartres
F. Fournier .. 159 rue Royale,
G. Ellis .. 11 Decatur,
G. F. Wharton, .. 21 1/2 Carondelet,
Wm. Johnson .. 306 Decatur,
F. Schumacher .. 50, Passage de Bouis


## ANNONCES PARISIENNES

M. E. GARLIN, 8 passage Saulnier, à Paris, est *seul fermier* de nos annonces parisiennes.
C'est à M. E. GARLIN par conséquent que doivent s'adresser messieurs les annonceurs, notamment pour les spécialités de *Pharmacie, Droguerie, Parfumerie*, etc.
Aucune annonce rentrant directement ou indirectement dans ces diverses catégories ne pourra être acceptée par nous en dehors de M. E. GARLIN.

**VELOUTINE**
CH. FAY,
9 Rue de la Paix,
A PARIS.
**POUDRE DE TOILETTES**
SPÉCIALE PRÉPARÉE AU BISMUTH,
ADHÉRENTE ET INVISIBLE,
Remplaçant les Poudres de Riz et les Fards avec avantage.
UNE LÉGÈRE APPLICATION SUFFIT POUR DONNER A LA PEAU la Fraîcheur et le Velouté de la Jeunesse.
5 fr. la boîte complète avec houppe.
AVIS—*Se méfier des imitations et des falsifications.—Voir le Jugement du tribunal de Paris, du 8 mai 1875.—MM. CARROUCHÉ, RIVET, HART & CO.*

**PAPIER FAYARD et BLAYN**
contre le RHUMES, maladies de POITRINE, DOULEURS, RHUMATISMES, FOULURES, PLAIES, BRULURES, CORS, OEILS DE PERDRIX. Dépôt central, rue St-Merri 30, à Paris: *New Orleans, MM. Rivet & Carrouché*—et dans toutes les *Pharmacies*.

**ASTHME** — **NEVRALGIES**
Catarrhes, Oppressions et toutes les affections des voies respiratoires sont guéries par les Tubes Levasseur. — Toutes les affections nerveuses sont guéries par les Pilules anti-névralgiques du docteur CRONIER.
LEVASSEUR, 23, r. de la Monnaie, Paris — A la Nouvelle-Orléans MM. CARROUCHÉ—RIVET

**VICHY**
Administration, PARIS, 22 Boulevard Montmartre.
Grande-Grille—Affections lymphatiques, maladies des voies digestives, engorgements du foie et de la rate, obstructions viscérales, calculs biliaires, etc.
Hôpital—Affections des voies digestives, pesanteur d'estomac, digestion difficile, inappétence, gastralgie, dyspepsie.
Célestins—Affections des reins, de la vessie, gravelle, calculs urinaires, goutte, diabète, albuminurie.
Hauterive—Affections des reins, de la vessie, la gravelle, les calculs urinaires, la goutte, le diabète, l'albuminurie.
EXIGER le NOM de la SOURCE sur la CAPSULE
Les sources de Vichy, ci-dessus, se trouvent chez MM. PAUL GELPI & BRO., BRULATOUR MARCEL MAJEAU.

Remède Rationnel.
**SALICYLICA.**
Plus de Rhumatisme, de Goutte ni de Névralgie.
Soulagement immédiat garanti.
Guérison permanente assurée.
Succès établi après cinq années d'expérience, dans tous les cas possibles aigus ou chroniques, aucun insuccès. Se référer à tous les médecins éminents et à tous les pharmaciens pour la valeur curative du Salicylica.
SECRET!
LE SEUL DISSOLVANT DE L'ACIDE URIQUE EMPOISONNÉ QUI EXISTE DANS LE SANG DES RHUMATISANTS ET DES GOUTTEUX.
Le SALICYLICA est un remède souverainement rationnel parce qu'il s'adresse directement à la cause du Rhumatisme de la Goutte et de la Névralgie, tandis que beaucoup d'autres prétendus spécifiques et panacées ne combattent localement que des effets.
Tous les savants sont d'accord sur ce point que les applications extérieures, telles que frictions avec de l'huile, de l'onguent des liniments, des lotions adoucissantes, ne sauraient extirper les maladies ci-dessus, parce qu'elles sont le résultat d'un empoisonnement du sang par l'acide urique.
Le SALICYLICA exerce un effet merveilleux sur cet acide et détruit le mal. Les médecins les plus renommés de l'Amérique et de l'Europe l'emploient maintenant exclusivement. L'Académie de Médecine de Paris a rapporté 95 pour cent de guérisons en trois jours.
Rappelez-vous
Que le SALICYLICA guérit infailliblement le Rhumatisme, la Goutte et la Névralgie. Il calme presque instantanément les douleurs les plus vives.
Faites en l'essai. On garantit le soulagement ou l'on rembourse l'argent.
On enverra des milliers d'attestations à ceux qui le désireront.
$1 la boîte. 6 boîtes pour $5.
Envoyé franco par la poste contre argent transmis et reçu.
Demandez ce médicament à votre pharmacien.
Soyez sur vos gardes, néanmoins et ne prenez pas des contrefaçons ou d'autres remèdes qui vous seront peut-être recommandés "comme aussi bons". Insistez pour avoir le véritable Salicylica avec le nom de WASHBURNE & Co, sur chaque boîte; celui-là nous en garantissons la pureté, sous notre signature. Il faut en effet que le remède soit parfaitement pur pour qu'il produise ses effets. N'en prenez pas d'autre, ou adressez-vous à nous.
WASHBURNE & Co., Propriétaires, 287 Broadway, coin Reade St.
19 janv— NEW-YORK.

**GASTRINE**
(Forme liquide.
GUERIT LA DYSPEPSIE.
SOULAGE IMMEDIATEMENT
LES NAUSEES.
L'ETOURDISSEMENT,
LES GAZ,
LES AIGREURS.
LA CONSTIPATION,
LES PALPITATIONS DU CŒUR.
LES RAPPORTS ACIDES de L'ESTOMAC,
LE MAUVAIS GOUT A LA BOUCHE,
LE MANQUE D'APPÉTIT,
L'ECHAUFFEMENT,
LES OPPRESSIONS.
LE MALAISE GENERAL,
Et tous les autres symptômes pénibles qui résultent d'une digestion interrompue.
**GASTRINE**
DONNE DU TON A L'ESTOMAC,
EN RETABLIT LES FONCTIONS,
FACILITE LA DIGESTION COMPLETE,
Remède précieux pour les dames,
Et pour tous ceux qui mènent une vie sédentaire
A vendre en lots par E. J. HART & CO. et par tous les droguistes dans les principales villes.
Au détail, un dollar la bouteille,
Par tous les Pharmaciens.
Dépôt de fabrique, 59 rue Murray, New-York
6 mars—3m—MaJ 5

## ASSURANCES

**Compagnie d'Assurance Mutuelle des Marchands de la Nlle-Orléans.**
No 104 RUE DU CANAL.
Vingt-huitième état annuel.
CONFORMÉMENT aux dispositions de sa Charte, la Compagnie publie l'exposé suivant:
Primes reçues pendant l'année échue le 31 mai 1882, y compris les primes non acquises de l'année précédente—
Risques de feu........$261,970 34
Risques maritimes........27,992 33
Risques de rivières........18,567 02
Total des primes........$306,530 69
Moins primes non acquises........76,547 00
Primes nettes, 31 mai 1882........$231,983 69
Pertes payées
Sur risques de feu....$63 202 09
Sur risques maritimes. 7.711 06
Sur risques de rivières. 7.893 06
Taxes et dépenses, moins l'intérêt...... 13.126 78
Réassurances et primes remboursées.... 19.103 16
$111.036 16
$120.947 5
Moins jugements payés sur toutes réclamations........19.436 76
Profit........$101.510 76
Compagnie possède l'actif suivant:
Propriétés foncières........$252,676 17
1442 actions de la compagnie des Waterworks de la N-Orléans, 47........67.734 00
Actions de banques, chemins de fer et autres actions........66.285 67
Billets garantis par hypothèque et nantissement........151.761 27
Billets à recevoir........64.170 58
Primes en voie de collection........32.652 07
Actions d'assurance........1.950 00
Actions du Vallette Dry Dock Co........10.400 0
Actions du Levee Steam Cotton Press........1.680 00
Jugement sur billets hypothécaires........4.335 00
Argent en caisse........51.542 54
$705.187
L'exposé ci-dessus est une copie exacte et correcte des livres de la compagnie.
PAUL FOURCHY, Président.
G. W. NOTT, Secrétaire.
ETAT DE LA LOUISIANE, Paroisse d'Orléans, ville de la Nlle-Orléans.
Signé et assermenté devant moi ce 12me jour de juin 1882.
JAMES FAHEY, notaire.
A une réunion du Conseil de Direction, tenu 12 ... juin 1882, il a été résolu de déclarer, en plus du dividende intérêt de Dix pour cent déjà payé aux actionnaires, un nouveau dividende de VINGT-CINQ POUR CENT, sur les primes nettes participantes acquises durant l'année expirée le 31 mai 1882, payable le troisième LUNDI du mois de juillet.
DIRECTEURS.
P. MASPERO, JNO. H. LALLANDE,
M. W. SMITH, J. J. FERNANDEZ,
D. FATJO, PAUL FOURCHY,
EDWARD TOBY, CHAS. LAFFITTE,
JOHN GEDDES, D A. CHAFFRAIX,
W. TAYLOR.

**COMPAGNIE D'ASSURANCE DU SUD**
DE LA NOUVELLE-ORLEANS.
(Southern Insurance Company of New Orleans.)
Bureau, 31 rue du Camp,
Entre Commune et Gravier.
CAPITAL - - - - - $300,000
ERNEST MILTENBERGER........Président
H. GALLY........Vice-Président
SCOTT McGEHEE........Secrétaire
DIRECTEUR:
Emile L. Carrière, Louis Bush,
J. J. Gidiere, G. P. Harrison,
B. F. Chambers, D. Fatjo,
Gilbert H. Green, H. E. Shropshire,
M. Schwabacher, J. A. Duffilho,
J. A. Lafaye, J. H. Menge,
John T. Moore, jr, P. A. Villeré,
Adolph Meyer, Geo. H. Dunbar,
E. L. Forstall, F. G. Ernst,
Joseph David, I. Hernsheim,
D. A. S. Vaught, R. Beltran,
L. Lecassagne, Henry Lohmann,
Thos. J. Woodward.
L'attention des assurés est respectueusement appelée sur les avantages que leur offre cette Compagnie, savoir:
1° Elle assure contre l'incendie et les désastres de rivières et de mers aux taux les plus modiques courants et de tarif.
2° Le fonds-capital ne porte un intérêt que de six (6) pour cent par an qu'il peut facilement obtenir par des placements, n'exigeant pas ainsi, pour le payer, qu'il soit rien déduit des profits des affaires de la Compagnie—un grand avantage, attendu que la moitié desdits profits échoit aux assurés, ainsi qu'il en est donné l'explication plus bas.
3° En outre de l'escompte comptant qu'il est d'usage d'accorder, la Compagnie distribue, à la fin de chaque année fiscale,
CINQUANTE (50) POUR CENT
de ses profits nets "pro rata" parmi TOUS les assurés, sur le montant des primes actuellement payées.
30 nov—6mD


## Etat de la Louisiane.

PAROISSE D'ORLEANS.

VILLE DE LA NOUVELLE ORLÉANS.

QU'IL SOIT CONNU QUE CE DIX-SEPTIÈME jour du mois de février mil huit cent quatre-vingt-trois pardevant moi, EUSÈBE BOUNY, notaire public, dans et pour la paroisse d'Orléans, Etat de la Louisiane, dûment commissionné et ayant qualité, et, en présence des témoins ci-après nommés et soussignés, se sont présentées les personnes dont les noms figurent ici, et qui déclarent que profitant des lois de cet Etat relativement à l'organisation de corporations pour les travaux d'améliorations et d'utilité publiques, elles ont, par les présentes, arrêté en s'engageant et en engageant les personnes qui pourront plus tard s'associer à elles, de former une corporation et un corps politique aux yeux de la loi dans le but et sous les stipulations qui suivent

ARTICLE I.

Le nom et le titre de ladite corporation sera "**The French Company for the Manufacturing of Porcelain**"—"**La Compagnie Française pour la fabrication de la Porcelaine**"; le domicile en est, par les présentes, établi dans la ville de la Nouvelle-Orléans, elle se continuera et existera durant le terme de vingt-cinq ans, à partir de la présente date, elle aura le pouvoir et l'autorisation d'avoir succession et d'en jouir, de faire des contrats, de poursuivre et elle pourra être poursuivie devant les tribunaux; de faire et d'employer un sceau de corporation, qu'elle pourra détruire et changer, à son gré; d'avoir, recevoir, affermer, acheter et aliéner, ainsi que d'hypothéquer, des propriétés immobilières et mobilières; de désigner les directeurs, les officiers et les agents que l'intérêt et la convenance de la dite corporation pourront exiger; de faire et d'établir les règlements nécessaires pour la direction convenable des affaires de la dite corporation—règlements que la dite corporation pourra changer à plaisir.

ARTICLE II.

L'objet et le but de cette corporation, le genre d'affaires qu'elle fera sont déclarés et spécifiés être la fabrication de la porcelaine, et, à cet effet, l'achat de terres dans une partie convenable de la paroisse d'Orléans, d'ériger et d'établir, sur les dites terres, les bâtisses, les fourneaux, les machines et les appareils nécessaires à la fabrication de la porcelaine, et vendre à d'autres tous les articles qui pourront être faits ou manufacturés par la dite corporation.

ARTICLE III.

Le capital de la dite corporation est, par les présentes, fixé à la somme de cent mille dollars, somme qui doit être divisée en cinq mille actions représentées par cinq mille actions de vingt dollars payables au comptant et en plein au moment de la livraison du certificat d'action ou des certificats d'action.

ARTICLE IV

Les affaires de ladite Corporation se feront sous la surintendance et l'administration d'un Bureau de Directeurs composé de huit actionnaires, qui seront élus tous les trois ans, au scrutin, le 3ème lundi de février. La dite élection sera tenue au bureau de la dite Corporation sous la surveillance de trois commissaires, qui seront nommés par le Bureau des Directeurs, de l'élection desquels avis sera inséré dix jours, dans un ou plusieurs journaux quotidiens publiés dans la ville de la Nouvelle-Orléans, et les Directeurs ainsi élus resteront en fonctions jusqu'à ce que leurs successeurs aient été élus. L'élection aura lieu à la majorité des voix données, et chaque action donnera droit à un vote, soit en personne, soit par fondé de pouvoirs. Si l'élection du Bureau des Directeurs n'a pas lieu au jour dit, la Corporation ne sera pas pour cela dissoute, mais le Bureau des Directeurs continuera à fonctionner, et une autre élection sera tenue dans les quinze jours ci-après, et dix jours auparavant avis en sera donné dans un des journaux publiés à la Nouvelle-Orléans. Toute vacance survenant pour une raison quelconque dans ledit Bureau sera remplie au moyen d'une élection faite par les Directeurs restant. Le Bureau des Directeurs ainsi élus, devra, à sa première réunion, élire dans son sein un Président et un Vice-Président, et il nommera de temps à autre, les officiers, commis, directeurs, inspecteurs et autres agents qu'il jugera nécessaires de nommer pour conduire et expédier les affaires de ladite corporation, et il les déchargera si il le juge convenable. Il aura plein pouvoir et autorité pour faire et établir, changer et amender et modifier tous les règlements et statuts en vue du maintien et de la bonne direction des affaires de la corporation. Le dit Bureau de Directeurs sera investi de tout le pouvoir et autorité nécessaires pour atteindre les fins et objets de ladite corporation, et il aura, en général, le pouvoir de faire et accomplir tout et chaque acte, disposition et opération, de quelque nature qu'ils soient, utiles ou nécessaires, concernant les affaires et les intérêts de la dite corporation et l'indifférent statut qu'elle poursuit ainsi pleinement, aussi largement, aussi effectivement et avec autant de validité que si chacun de ces actes, affaires ou opérations avait été spécialement énoncé, exprimé et prévu.

ARTICLE V

Il sera du devoir du dit Bureau des Directeurs de convoquer, le premier lundi de février de chaque année, une réunion générale des actionnaires de la dite Corporation et de leur soumettre un état fidèle et correct des affaires, des opérations et de la situation financière de la dite Corporation.

ARTICLE VI

Le présent acte d'incorporation peut être modifié ou la Corporation peut être dissoute avec l'assentiment des deux tiers en montant du capital-actions, dans une réunion générale des actionnaires de la dite Corporation convoquée dans ce but, après que avis d'une telle réunion aura été publié pendant trente jours dans un ou plusieurs journaux quotidiens de la ville de la Nouvelle-Orléans, et en cas de dissolution de la dite Corporation, ses affaires seront liquidées sous la surintendance de trois actionnaires nommés à cet effet dans la dite réunion générale, les dits Commissaires resteront en fonctions jusqu'à ce que les affaires de la dite Corporation aient été pleinement liquidées, et en cas de mort ou d'incapacité d'un ou plus des dits Commissaires, le survivant ou les survivants continueront à fonctionner.

ARTICLE VII

Le Président de cette Corporation, ou, en cas de son absence ou de son inhabilité, le Vice-Président, sont déclarés les officiers propres aux quels devront être servis les citations en les procès légaux.

ARTICLE VIII

Aucun actionnaire ne sera jamais responsable des contrats ou des erreurs de la dite Corporation, ni aucune informalité simple dans l'organisation ne rendra-t-elle nulle cette charte, ou ne sera-t-elle un actionnaire quelconque à aucune responsabilité pécuniaire au-delà du montant de son action.

ARTICLE IX

Cette Corporation commencera ses opérations actives dès que cet acte d'incorporation aura été dûment publié, conformément à la loi.

ARTICLE X.

Abel d'Estampes, Maurice J. Trehard, Jean François M. Fondard, Firmin Hourne, Eusebe Favares, Jean Maury, Jean Sangassan et Honoré Lassabe avec ledit Abel d'Estampes en qualité de Président, et Maurice J. Trehard en celle de Vice-Président, ont été choisis et élus les premiers Directeurs de ladite Compagnie, pour servir comme tels jusqu'au troisième Lundi du mois de février mil huit cent quatre-vingt-six, ou jusqu'à ce que leurs successeurs soient élus.

Ainsi fait et passé en mon étude à la Nouvelle-Orléans, en la présence de Messieurs Armand Pilie et Arthur Saucier, témoins compétents, ayant l'âge requis par la loi, tous deux de cette ville, et qui déposent ici leurs signatures avec celles des parties et la mienne, celle dudit notaire, au jour et à la date précitée.

Signé, ABEL D'ESTAMPES, J TREHARD, J. F. M. FONDARD, FIRMIN HOURNE, E. FAVARES, JEAN MAURY, JEAN SANGASSAN, HONORE LASSABE.
ARMAND PILIE, A. SAUCIER,
E. BOUNY, notaire.

Je soussigné, Annotateur des Hypothèques dans la paroisse d'Orléans, Etat de la Louisiane, certifie que l'acte d'incorporation ci-dessus de la **Compagnie française de fabrication de porcelaine** a été, ce jour, dûment enregistré à mon bureau, dans le livre No 226, page 335 et suivantes.

Nlle-Orléans, 28 février 1883.
GEO. GUINAULT.
Député Annotateur des Hypothèques.

Je Eusèbe Bouny, notaire dans la paroisse d'Orléans, Etat de la Louisiane, dûment accrédité, certifie que l'acte ci-dessus est une copie exacte et fidèle de l'original de l'acte d'incorporation de la **Compagnie française de fabrication de porcelaine**, aussi du Certificat de l'Annotateur des Hypothèques, annexé à l'acte d'incorporation, a été enregistré dans mes archives.

En foi de quoi, je signe la présente et y appose mon sceau en la ville de la Nouvelle-Orléans, ce 1er mars de l'an de N. S. 1883.

20 mars—1m 5f E. BOUNY, notaire.

## FEUILLETON.

No. 14. Commencé le 1er mai.

# CRIQUETTE.

PAR

LUDOVIC HALEVY.

Après quoi, toute bouillante, madame Rigaud courait chez Aurélie. Tout paraissait conspirer pour le prompt bonheur de Criquette. C'était un jeudi, le jour de madame Rigaud; l'entrevue pouvait avoir lieu, chez elle, le soir même.

Aurélie crut devoir mettre Criquette au courant de la situation; elle reçut assez favorablement l'ouverture. Elle ne pouvait en vouloir à ce jeune homme d'être tombé amoureux d'elle à première vue. D'ailleurs le mariage serait, de toute manière, autre chose que l'existence à laquelle elle était condamnée. Et, plutôt que cela, tout!

Le soir, en s'habillant, elle se regardait dans la glace avec un peu plus d'attention que de coutume.

—Suis-je donc si jolie, se disait-elle, pour avoir ainsi tourné la tête à ce monsieur?

Quand Aurélie et Criquette arrivèrent chez les Giraud, tous les Meunier étaient déjà là, père, mère et fils. Il fut aussitôt procédé à quelques divertissements. Un monsieur récita des vers. Un autre monsieur—c'était le conservateur des hypothèques—chanta avec une dame le duo de la *Favorite*. Criquette elle-même s'exécuta de fort bonne grâce, sans se faire prier; elle joua une sonate de Beethoven, ni bien ni mal, mais gentiment, naturellement, comme tout ce qu'elle faisait.

Aurélie s'était départie de son habituelle gravité! des sourires erraient sur ses lèvres; elle jouait les mères, les vraies mères; elle était heureuse; jamais elle ne s'était sentie plus complètement.

Stanislas regardait Criquette et la trouvait bien plus jolie que la jeune personne qui lui avait fait dépenser tant d'argent à Paris. Il faisait cette réflexion que, cette charmante jeune fille aidant, on pourrait se résigner à vivre à Beauvais et à y faire souche de petits Beauvaisins et de petites Beauvaisines.

On servit le thé.... Madame Rigaud s'arrangea très adroitement pour laisser Criquette et Stanislas seuls ensemble, dans un coin. On respecta leur conversation. Ils étaient là, tous les deux, en face l'un de l'autre, touchant de temps en temps le bord de leurs tasses, du bout des lèvres, pour se donner une contenance. Le thé était très chaud.

Criquette se disait:

—C'est à lui de parler.

Stanislas se disait:

—Par où commencer?

Il avait cette phrase sur les lèvres:

—Comme vous êtes jolie, mademoiselle, et comme j'ai envie de vous épouser!

S'il avait ainsi parlé, qui sait? peut-être les choses auraient elles pris une autre tournure, mais ce n'est pas l'usage d'entrer en matière avec une telle netteté.

Stanislas, enfin, rassembla tout son courage et dit à Criquette avec effort:

—Ce thé est bien chaud, mademoiselle.

—Oh! oui, monsieur, bien chaud.

—Je crois que nous serons forcés de le laisser un peu refroidir?

—Je le crois, monsieur.

Et ce fut tout. Avec le même mouvement régulier, ils se mirent à faire tourner leurs petites cuillers dans leurs tasses, paraissant absorbés par cette intéressante opération, mais elle ne pouvait se prolonger indéfiniment. Au bout de quelques instants, Stanislas, sans relever la tête, dit à la jeune fille:

—Il y a peu de temps, mademoiselle, que vous êtes sortie du couvent?

—Environ six semaines, monsieur.

—Et vous n'y retournerez plus, mademoiselle?

—Non, monsieur.

La conversation, pour la seconde fois, tomba lourdement à plat. Stanislas était profondément découragé; et il se disait:

"C'est fini.... Je suis perdu.... Je ne trouverai plus rien."

Le thé était moins chaud; ils burent chacun une petite gorgée.... Puis, Stanislas tout d'un coup ayant une soudaine illumination:

—Il a fait bien beau aujourd'hui, mademoiselle.

—Oui, monsieur.

—J'ai eu le plaisir de vous rencontrer, cet après-midi.

—Oui, je sais, monsieur.

Ce *je sais, monsieur*, lui échappa. Elle comprit tout de suite qu'elle venait de dire une chose qu'il ne fallait pas dire... Elle aurait dû, montrant un air ingénu, avoir l'air de ne se douter de rien.... Elle aurait dû répondre: "Ah! vraiment, monsieur, et où cela?" Ainsi aurait parlé une jeune fille de pure race provinciale, née avec l'instinct des convenances bourgeoises, mais telle n'était pas Criquette. Sa malheureuse franchise l'avait entraînée. Ils étaient très troublés tous les deux. Stanislas remuait machinalement sa petite cuiller dans sa tasse.... et Criquette aussi, machinalement, faisait le même mouvement.

Le père Meunier les regardait; il dit tout bas à madame Rigaud:

—Ça ne va pas, ça ne va pas.

—Non, ça ne va pas. Je crois que je serai forcée d'aller à leur secours... Mais attendons encore un peu. Les commencements sont toujours si durs.

Criquette avait le sentiment de sa faute. Elle comprit qu'il fallait la réparer. Elle devait, à tout prix, tâcher de remettre la conversation en train, et la première, héroïquement, elle prit la parole:

—Vous habitez Paris ordinairement, monsieur?

—Oui, mademoiselle, depuis quatre ans; mais je viens à Beauvais, l'été, pendant deux mois.

—C'est moins gai que Paris, Beauvais!

—Un peu moins.

—Il y a bien des distractions à Paris!

—Oui, sans doute.... Les courses, les théâtres....

—Les théâtres! Vous allez souvent au spectacle, à Paris?

—Très souvent.

A ce mot, les théâtres, Criquette s'était un peu animée. Elle avait relevé la tête. Alors, Stanislas, enchanté de tenir enfin un sujet de conversation:

—Oui, très souvent. Ainsi, mademoiselle, la veille de mon départ, j'ai passé la soirée au théâtre de la Porte-Saint-Martin.

—Au théâtre de la Porte-Saint-Martin!

Elle dit cette phrase avec une certaine vivacité.

—Oui, mademoiselle, au théâtre de la Porte-Saint-Martin.

—Et qu'est-ce qu'on jouait?

—Une féerie.

—Qui s'appelait?

—La Biche au Bois.

—C'était beau?

—Très beau.

—Racontez-moi un peu la pièce, voulez-vous?

—Très volontiers.

La gêne disparaissait. Tous deux, en même temps, posèrent leurs tasses sur un petit guéridon. Ils se rapprochèrent un peu. Madame Rigaud dit à Aurélie:

—La glace est rompue.... Regardez...

—Oui,.... Je vois.

Stanislas racontait la pièce à Criquette.

—C'est une jeune princesse qui est métamorphosée en biche, pendant qu'elle traverse la forêt des sycomores. Alors, le prince charmant est obligé de se précipiter au fond des eaux, pour repêcher un talisman qu'il a perdu et qui a été avalé par la reine des poissons.... c'est le saumon.... et ce rôle-là était joué par un acteur bien drôle, bien drôle, qui s'appelle Bidache.

—Bidache!

—Oui, Bidache.

Criquette, rêveuse, répète encore une fois:

—Bidache!

—Un drôle de nom, n'est-ce pas?

—Oui, très drôle.... très drôle, répondit-elle d'une voix lente et sérieuse.

—Ensuite on passe dans le royaume des légumes. Cantalou LXVI donne au prince une herbe merveilleuse, spécialement destinée à guérir les blessures des biches.... Car je ne vous avais pas dit.... la biche a été blessée.... et le prince délivre la biche au moment où elle va devenir la proie des lions dans la cour d'une princesse africaine.

Stanislas s'aperçut alors que Criquette ne l'écoutait plus. Sa pensée était ailleurs. Brusquement évoqués par ce nom de Bidache, les souvenirs de son enfance s'étaient réveillés.... La Porte-Saint-Martin!.... *Gri Gri!* Ces quatre mois pendant lesquels elle avait vécu sous des cieux de toile peinte et dans des palais de carton, ces quatre mois redevenaient pour elle le point lumineux de sa vie. Mignon regrettait sa patrie.

De nouveau très troublé, Stanislas, pour réveiller l'attention de Criquette, répéta:

—Dans la cour d'une princesse africaine....., dans la cour d'une princesse africaine......

—Ah! oui......, pardon. Vous disiez: dans la cour d'une princesse africaine.

Une question lui brûlait les lèvres, depuis quelques instants. Elle ne put résister à la tentation, et baissant la voix:

—Parmi les acteurs, n'y en avait-il pas un s'appelant Pascal?

—Pascal? Non, mademoiselle, je ne crois pas.... Mais pourquoi me demandez-vous cela?

Elle fut embarrassée et se vit dans l'obligation de mentir.... Cela lui coûta beaucoup:

—Mon Dieu! dit-elle, quand j'étais toute petite, on m'a menée voir une féerie au théâtre de la Porte-Saint-Martin. Il y avait dans cette féerie un acteur qui s'appelait Pascal. Il m'a beaucoup amusée; et alors je vous demandais......

Pascal?.... Non, décidément, je ne me rappelle pas.

Criquette était devenue tout à fait silencieuse. Stanislas ne trouvait plus rien à dire. Il regardait Criquette, et, plus il la regardait, plus il la trouvait charmante et désirable. Criquette regardait devant elle, dans le vide. Elle revoyait Pascal.

Madame Rigaud ne les perdait pas de vue.

—Pour une première entrevue, se dit-elle, les choses ont admirablement marché.... Mais cela languit maintenant. Il faut rompre l'entretien.

Cela ne fut pas difficile, car il n'y avait plus d'entretien. D'ailleurs, il était onze heures du soir. On se retira. Les deux jeunes gens devaient se retrouver, le lendemain, dans une autre maison.

Aurélie, madame Guarena et Criquette rentrèrent à pied. Il faisait très beau. La distance était courte. Le conservateur des hypothèques avait demandé à ces dames la permission de les escorter jusqu'à leur porte; il fit, pendant le trajet, tous les frais de la conversation. Il avait pensé à tirer parti de sa voix de ténor et à travailler pour le théâtre. Son père s'y était opposé, l'avait obligé à se mettre dans l'administration. Evidemment c'était plus honorable, mais cependant, s'il avait pu entrer à l'Opéra de Paris, ou un théâtre subventionné, un théâtre impérial....... on est presque un fonctionnaire.

Seule, madame Guarena l'écoutait avec intérêt. Des idées très sérieuses passaient par la tête de Criquette. Aurélie était impatiente de se faire répéter bien exactement par la jeune fille tout ce qui s'était dit dans cette conversation, un moment si animée. Aussi accompagna-t-elle Criquette dans sa chambre, et dès qu'elles furent seules, toutes deux, la porte close:

—Eh bien, lui dit-elle, ce jeune homme, comment le trouves-tu?

—Mon Dieu, je ne peux guère avoir d'opinion sur une personne que j'ai vue, ce soir, pour la première fois, et avec qui j'ai causé pendant un quart d'heure.

—Vous paraissiez vous entendre à merveille. De quoi parliez-vous donc?

—De quoi nous parlions?

—Oui.

—Oh! tenez....... je vais vous l'avouer bien franchement. J'ai besoin de dire la vérité. Je viens de mentir et cela m'a été très pénible.

—De mentir?

—Oui, de mentir. Ce jeune homme me racontait qu'il était allé, il y a quinze jours, trois semaines, je ne sais, au théâtre de la Porte-Saint-Martin.

—Au théâtre de la Porte-Saint-Martin!

—Oui..... et que là il avait vu une féerie. Alors, je n'ai pas pu m'empêcher de lui demander si parmi les acteurs qui jouaient dans cette pièce, il n'y en avait pas un s'appelant Pascal.

—Pascal!

—Oui, Pascal.... mais rassurez-vous. J'ai tout réparé par un très adroit petit mensonge......: M. Meunier a été surpris et m'a demandé pourquoi je lui faisais une telle question. Je lui ai répondu que j'avais vu autrefois une féerie à ce théâtre et que, ce soir-là, un acteur du nom de Pascal m'avait beaucoup amusée.

—Il aurait mieux valu ne pas te mettre dans la nécessité de faire un mensonge.

—Aussi ne m'y mettrai-je plus. Je ne mentirai plus. J'y suis résolue.... à tel point que si je dois revoir ce jeune homme, je suis déterminée à lui raconter que j'ai joué, étant toute petite, un rôle d'enfant, dans une féerie, à la Porte-Saint-Martin.

—Tu es folle.

—Non, je ne suis pas folle. Laissez-moi parler, je vous en prie. Ce que je vais vous dire, il y a longtemps que j'ai envie de vous le dire.... et il faut bien en venir là. Au couvent, vous m'avez ordonné de me taire sur le passé, pour ne pas m'exposer aux railleries de mes compagnes.

—Et je continue à te l'ordonner. Tu t'exposerais maintenant aux railleries du monde: elles seraient plus cruelles encore.

—J'ai tenu ma promesse jusqu'à présent.... mais la situation n'est plus la même aujourd'hui. Je me trouve en face d'un jeune homme qui, paraît-il, songe à m'épouser. Il me semble que je n'ai plus le droit de me taire, que je dois lui dire la vérité.

—Tu raconteras, après le mariage, à ton mari, tout ce que tu voudras...... mais pas avant. Tu le tiendras après!

Cette parole qui démasquait la véritable Aurélie vint frapper Criquette en plein cœur. Aurélie regretta, tout aussitôt, de l'avoir laissé échapper, mais elle était agacée, nerveuse, elle, si calme d'ordinaire, si parfaitement maîtresse d'elle-même. Elle était surprise de trouver, tout à coup, devant elle, une femme au lieu d'une enfant.

Il y eut un moment de silence, Criquette réfléchissait: et ce ne fut qu'au bout de quelques instants qu'elle répondit:

—Ce que vous venez de [illegible] tourne pas de [illegible] rien fait de mal, [illegible] me semble, étant [illegible] enfant; alors pourquoi me taire?

—Si tu n'as rien fait de mal, pourquoi parler?

—Pour une raison toute simple. Je ne suis plus une petite fille; j'ai dix-sept ans; vous m'avez fait donner une bonne éducation. J'ai été élevée, grâce à vous, par des femmes excellentes qui m'ont appris ce que c'était que le devoir. Eh bien, je suis convaincue que c'est mon devoir de parler. Demain donc,—car on m'a annoncé, je crois, que je reverrais ce jeune homme demain soir....

—Oui, tu dois le revoir demain soir, répondit Aurélie qui regardait et écoutait très attentivement Criquette.

—Demain soir donc, j'irai à ce jeune homme, ou, si vous l'aimez mieux,—et, moi je l'aimerais mieux,—à la mère de ce jeune homme.... et je dirai tout ce qui me regarde, moi.... De vous, je ne dirai rien.... ce n'est pas vous qu'il doit épouser, c'est moi.

—Fais attention, mon enfant, tu viens de prononcer là une phrase!.... Tu t'engages à ne rien dire de moi? Que peut-il y avoir à dire de moi? Quel reproche pourrais-tu me faire?

—Aucun reproche.... tout au contraire.... Je vous dois de la reconnaissance.... beaucoup de reconnaissance.... Mais.... et c'est ici que je vous supplie de m'écouter avec indulgence.... expliquez-moi pourquoi je suis gênée dans ma reconnaissance, pourquoi je vous connais si peu, vous que je devrais si bien connaître, pourquoi vous ne m'avez jamais parlé de votre père, de votre mère.... Pardonnez-moi, je vous en prie, mais je me sens mêlée à des choses que je ne comprends pas, et que je voudrais comprendre. Vous ne me répondez pas.

—Continue, si tu n'as pas tout dit. Je répondrai après.

—Non, je n'ai pas tout dit. Et c'est le plus difficile qui me reste à dire.... Vous voulez me marier, et moi je ne refuse pas de me marier, si ce jeune homme m'aime et si je [illegible] à mon tour, l'aimer un peu. Vous [illegible] pense, que cela est [illegible] c'est vous [illegible] Eh [illegible] d'occuper une position très humble.... Mais enfin, quand vous étiez chez madame Koïta.....

Alors, Aurélie, sortant brusquement de son apparente impassibilité:

—Malheureuse enfant, si tu prononces encore une fois ce nom-là,.... entends-tu bien?

Elle saisit violemment Criquette par les deux mains, en lui disant:

—Jamais ce nom-là, entends-tu bien, jamais!

Elle était très forte et lui serrait les deux poignets à les lui briser. Criquette devint horriblement pâle.

Les mains d'Aurélie se desserrèrent brusquement.

—J'ai eu tort, dit-elle, il ne faut jamais se mettre en colère...... cela ne sert à rien.

Elle se promena, pendant quelques minutes, silencieuse, de long en large, dans la chambre. Criquette regardait ses poignets où se montraient des marques bleuâtres.

Aurélie s'arrêta devant la toilette de Criquette, se mit un peu d'eau froide sur le visage, et reprit, pendant quelques minutes encore, sa promenade. Puis, s'adressant à Criquette, d'un peu loin...... elle n'osait pas s'approcher d'elle, de peur d'être reprise par sa colère, si elle la sentait sous sa main:

—Tu ne sortiras d'ici que lorsque tu m'auras promis d'épouser ce jeune homme, s'il veut bien de toi pour femme, et de ne jamais lui dire un mot sur ton passé, sur notre passé, tu entends bien...... ni avant ni après le mariage.

—Jamais je ne promettrai cela.

—Nous verrons bien. La nuit porte conseil...... A demain.

Aurélie retira la clef de la serrure, et Criquette entendit la porte se refermer à double tour.

(*A continuer.*)


37,000 morceaux de musique.—Le public trouvera au magasin de musique de Junius Hart, 191 rue du Canal, un vaste stock de la musique populaire la plus récente, valant au détail 50, 75 sous et 1 piastre, à 5 sous le morceau. Demandez des catalogues.